

Confiance envers les institutions, participation citoyenne et réforme du CESE



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 11/03/2021

Revoir les échanges avec P. Bernasconi et B. Cautrès

Le baromètre CEVIPOF de la confiance politique, dont le CESE est partenaire, a été publié le 22 février dernier. A cette occasion, le CESE a organisé un Facebook live afin d'échanger sur les résultats de l'enquête, en présence de :

Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemental ;

Bruno Cautrès, chercheur CNRS au CEVIPOF et enseignant à Sciences Po.

La participation citoyenne est-elle à même de renforcer la confiance dans nos institutions ? La réforme du CESE est-elle une réponse à l'attente de renouveau démocratique des Français ? Quel rôle du CESE réformé pour renforcer la confiance dans nos institutions ? Venez poser vos questions !

La récente réforme du CESE, qui fait du Conseil la chambre des consultations publiques sous toutes ses formes (conventions citoyennes, tirage au sort, plateformes numériques...), s'apprête à entrer en application. Cet événement sera l'occasion d'échanger en direct avec Patrick Bernasconi et Bruno Cautrès sur **la confiance dans les institutions, les attentes en matière de participation citoyenne ou encore le rôle que peut jouer le CESE pour répondre à ces attentes.**

[Accéder à la page de l'événement Facebook >](#)

La confiance politique et le renouveau démocratique à l'heure de la réforme du CESE

Un des constats que permet de dresser cette 12ème vague du Baromètre de la confiance politique est clair : les Français attendent un **renouveau démocratique**, et leur association aux décisions politiques.

En effet, 64% des enquêtés estiment que « *la démocratie fonctionnerait mieux en France si les citoyens étaient associés de manière directe (pétitions, tirage au sort) à toutes les grandes décisions politiques* ».

54% des répondants estiment en outre que le CESE, à travers ses missions fondamentales - « *permettre aux organisations de la société civile (syndicats, associations) et aux citoyens (grâce à la participation citoyenne)* » - de transmettre des avis aux pouvoirs publics, permet de renforcer la confiance des Français dans les institutions.

[Consulter le Baromètre CEVIPOF de la confiance politique >](#)